



CLIM/GTP/27/3

ORIGINAL: Français seulement

DATE: 14 juillet 2008

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE GENÈVE

UNION PARTICULIÈRE POUR LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE DES PRODUITS ET DES SERVICES AUX FINS DE L'ENREGISTREMENT DES MARQUES (UNION DE NICE)

GROUPE DE TRAVAIL PRÉPARATOIRE

Vingt-septième session Genève, 6 – 10 octobre 2008

PROPOSITIONS ADDITIONNELLES DE CHANGEMENTS À APPORTER À LA NEUVIÈME ÉDITION DE LA CLASSIFICATION DE NICE

Document établi par le Bureau international

- 1. L'annexe du présent document contient des propositions additionnelles de modifications et autres changements à apporter à la neuvième édition de la classification de Nice, qui ont été reçues en réponse à la circulaire NCL 80 de l'OMPI, datée du 23 janvier 2008.
- 2. Ces propositions ont été soumises par l'Organisation Benelux de la propriété intellectuelle (OBPI).
 - 3. Le Groupe de travail préparatoire est invité à examiner les propositions susmentionnées et à se prononcer à leur sujet.

[L'annexe suit]

CLIM/GTP/27/3

ANNEXE

PROPOSITION DE L'OFFICE BENELUX DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- CI 6 Verrous métalliques
- CI 9 Capteurs solaires
- Cl 20 Verrous non métalliques
- Cl 21 Bacs à fleurs
- Cl 35: Imprésario (services d'-)

Catégorie 2 : indications à supprimer

- CI 6 Verrous (V 179)
- Cl 11 Capteurs solaires [chauffage] (C 220)
- Cl 35 Affaires artistiques (direction professionnelle des -) (A 022)
- CI 35 Direction professionnelle des affaires artistiques (D 044)
- Cl 35 Estimation de bois sur pied (E 064)
- Cl 35 Bois sur pied (estimation de -) (B 033)
- Cl 35 Estimation en matière de laine (E 068)
- Cl 41 Planification de réceptions [divertissement] (P 062)
- Cl 41 Réceptions (planification de -) [divertissement] (R 013)
- Cl 41 Exploitation de publications électroniques en ligne non téléchargeables (E 098)

Catégorie 3 : modifications à apporter

- Cl 19 Tonnelles [constructions non métalliques] (T 398)
- Cl 21 Verre auquel sont incorporés de fins conducteurs électriques (V 138) \rightarrow à transférer à la classe 9 (voir analogie V 161)

[Fin de l'annexe et du document]